

Dessin (très pâle) de la façade du vieux lycée sur la rue Saint-Thomas par J.B. Martenot, en 1859.

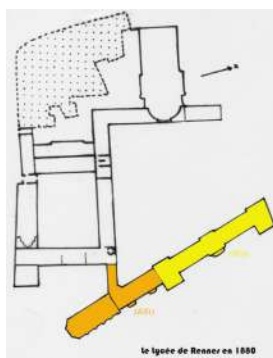
- A gauche de la chapelle, signalée par un pignon pointu, l'entrée des élèves vers la Cour des Classes (face à la rue au Duc)
- A l'extrême gauche on devine le portail donnant accès à la Cour de Service ou Basse Cour.

De fait au milieu du XIX^{ème} siècle c'était l'ensemble du collège, et tout particulièrement les bâtiments le long de la rue Saint-Thomas, qui, malgré des réparations partielles, menaçait ruine.

Une fois réalisées les extensions sur l'avenue de la Gare (I), on hésita entre rénovation et reconstruction. La reconstruction décidée, la question des cuisines fut décisive dans la détermination du phasage des travaux.

Il fallait démolir et reconstruire sans interrompre le service de bouche de l'établissement.

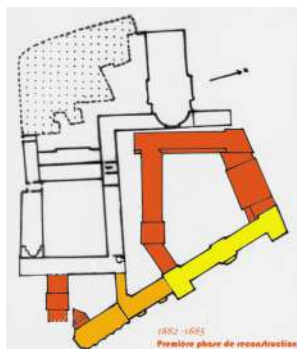
Le « bâtiment des réfectoires » où se trouvent encore les cuisines actuelles, fut réalisé en phase 1 (II- bâtiments autour de la « Cour des Grands » -1882-1885) et équipé en début de phase 2 (III- bâtiments Sud-Ouest du petit lycée -1885-1890). Lorsqu'en phase 3 on démolit ce qui restait du vieux lycée (les bâtiments situés autour de la vieille Cour des Classes), des cuisines flambant neuf et, au-dessus, deux grands réfectoires avaient déjà commencé à accueillir pensionnaires et demi-pensionnaires.



I

Les archives nous permettent de voir avec quel soin l'architecte Jean-Baptiste Martenot a conçu ces cuisines, n'hésitant pas à aller chercher des idées à Paris du côté des cuisines du « petit lycée » Louis-le Grand.

L'ensemble cuisines-réfectoires se répartit toujours sur deux étages mais Martenot inverse la disposition antérieure. Les cuisines ouvrent désormais de plain-pied sur la cour de service qui a été sur-créusée par rapport au niveau initial⁵ ; en revanche il faut emprunter l'escalier pour monter les plats jusqu'aux deux réfectoires qui ouvrent sur la Cour Nord dite « des Grands ».

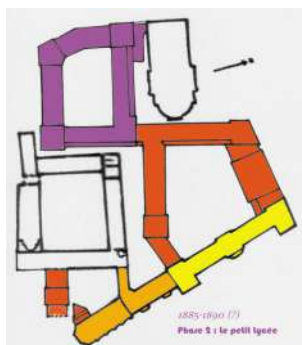


II

La cuisine proprement dite ainsi que le « réfectoire des domestiques » sont situés au Nord de l'escalier, du côté du pavillon sur la rue Toullier. L'autre côté de l'escalier, au Sud, est partiellement réservé comme naguère, aux bains de pieds : l'eau chaude de la chaudière y est acheminée vers des rangées de bassins flanqués de bancs et branchés sur un circuit d'évacuation des eaux..

Le plan de la cuisine paraît rationnel et le choix du mobilier est luxueux si on en juge par les dessins, faits en 1887, du grand fourneau (émail vert à moulures de cuivre jaune et « cloches » de cuivre rouge) et de l'étuve (émail vert, cabochons et moulures en cuivre jaune, corniches à palmettes). L'aménagement des différents réfectoires était à l'avenant : ainsi, les grandes tables avaient-elles toutes des plateaux de marbre blanc !

Par la suite, malgré les vicissitudes des guerres où les cuisines furent réquisitionnées (en 14-18 par l'hôpital complémentaire n°1, en 40-44 par les Allemands), la place des cuisines à défaut de leur agencement, ne changea guère jusqu'à la construction du restaurant actuel.



III

Nous avons cherché les « ventres » successifs de l'ancien collège et du lycée et nous les avons trouvés. Mais de fumets point. La nourriture qu'on y servait relève d'une autre enquête, enquête sans doute plus délicate à mener.

A. Thépot

N.B Tous les documents, à l'exception des détails des œuvres de T. Busnel et des croquis de phasage sont consultables sur le site des Archives municipales de Rennes : www.archives.rennes.fr

¹ B.M. de Tours, cité dans *l'Ille et Vilaine des origines à nos jours*, Ed. Bordessoules, 1984.

² Pour les joutes oratoires des élèves et les représentations (théâtre et ballets)

³ On a pensé que le séjour de Chateaubriand avait pu s'effectuer dans « l'Hôtel des Gentilhommes », voisin du collège.

⁴ La « cave » située le long de la rue St-Thomas sur le plan Martenot de 1859, est identifiée comme le « cellier » sur le plan Boullé de 1836.

⁵ Petite porte de l'abside ; il faut donc une forte rampe pour accéder à la rue Toullier, rehaussée sur remblais par rapport à l'ancienne Vilaine.